

**Liste des décisions prises par le Collège de Zone le 19 avril 2019 à Beauraing**

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

**1. APPROBATION PV COLLÈGE DES 22 MARS ET 5 AVRIL 2019**

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone approuve le PV du Collège du 22 mars 2019. L'approbation du PV du 5 avril est reportée.

**2. MARCHÉ PUBLIC – ACQUISITION DE BOTTES FEU – CHOIX DES SOUMISSIONNAIRES**

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de lancer la procédure visant l'attribution du marché "Achat bottes de feu (marché de stock)" suivant la procédure de passation choisie (procédure négociée sans publication préalable) ; De consulter les opérateurs économiques suivants dans le cadre de la procédure négociée sans publication préalable : DEVA BELGIUM SPRL, à 9700 Oudenaarde – Sioen SA, à 8850 Ardoie – Vandeputte Safety, Binnensteenweg à 2530 BOECHOUT – ETABLISSEMENTS DAELMAN FRANS NV, Kluisdreef 3 à 9300 Aalst.

**3. MARCHÉ PUBLIC – ACQUISITION CLIMATISATION POUR PHILIPPEVILLE – CHOIX DES SOUMISSIONNAIRES**

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de lancer la procédure visant l'attribution du marché "Fourniture et placement d'une climatisation pour le poste de Philippeville" suivant la procédure de passation choisie (procédure négociée sans publication préalable) ; De consulter les opérateurs économiques suivants dans le cadre de la procédure négociée sans publication préalable : Froid Chaleur et Confort Vandebussche sprl, rue Tilly 22 à 6500 Beaumont – S.T.A. Technique sa, Route Charlemagne 7 à 6464 Baileux – Aj-Air sprl, Route d'Achêne 7 à 5561 Houyet – VD Chauffage, Rue de l'Eglise 20 à 5170 Lesve – ETS ALEXANDRE-TAFFAREL SPRL, Avenue Roi Albert 94 à 5590 Ciney.

**4. MARCHÉ PUBLIC – RÉNOVATION TOITURE CASERNE DINANT – PROLONGATION MARCHÉ**

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de prolonger le marché "Réfection étanchéité Toiture arsenal Dinant" attribué le 29 janvier 2019 à la société CRABBE DAKWERKEN NV, Ossenwegstraat 34A à 3440 Zoutleeuw, pour le montant d'offre contrôlé et révisé de € 141.907,00 hors TVA ou € 171.707,47, 21% TVA comprise.

**5. MARCHÉ PUBLIC – IMPRESSION ET ENVOI DE COURRIERS – NON-RESPECT DU MARCHÉ**

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de reporter sa décision et de solliciter auprès d'IMPAPRINT une copie de son offre.

**6. FACTURES AMBULANCES – RÉCLAMATIONS**

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de maintenir les trois factures contestées, estimant que l'arrêté royal du 28 novembre 2018 relatif à la facturation est bien d'application et que les conditions de facturation sont bien remplies.

**7. PRIME D'OPÉRATIONNALITÉ – RECTIFICATIONS**

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de demander au service RH un calcul précis et de procéder à une récupération en proposant un étalement à la meilleure convenance de l'agent.

**8. COMMANDANT DE ZONE – CONGÉS**

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide d'accorder au Commandant de zone des congés annuels de vacances du 29 avril au 7 mai 2019 inclus ; De prendre note que le Commandant de zone a désigné le Major Pascal BAIJOT pour assurer ses fonctions du 29 avril au 6 mai 2019.

**9. SEPPT – MISE À DISPOSITION D'UN CONSEILLER EN PRÉVENTION – PROLONGATION COLLABORATION**

A l'unanimité des membres présents, le Collège de Zone décide de marquer son accord pour solliciter un soutien du SEPPT jusque fin 2019 pour assister et aider le nouveau conseiller en prévention.

La Secrétaire de zone,



Sandrine DUMONT

Le Président de la Zone,



Christophe BASTIN